

"Raymond Silva: Strasbourg, berceau de l'Europe unie" dans Cahiers du Monde nouveau (Décembre 1949)

Légende: En décembre 1949, Raymond Silva, secrétaire général de l'Union européenne des fédéralistes (UEF), fait le point sur la naissance de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et évoque les nombreux efforts du Mouvement européen pour mettre en place une Europe unie sur une base fédérale.

Source: Cahiers du Monde nouveau. Revue mensuelle. Décembre 1949, n° 8-9; 5e année. Paris.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"raymond_silva_strasbourg_berceau_de_l_europe_unie"_dans_cahiers_du_monde_nouveau_de_cembre_1949-fr-f4c23799-a83f-4fe7-ba57-bec05f5adb1c.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Strasbourg, berceau de l'Europe unie

Il n'y a guère plus d'un an et demi — exactement le 7 mai 1948 — se rassemblaient à La Haye, dans le vénérable Ridderzaal, peuplé de souvenirs historiques, des hommes dépourvus de tout mandat officiel. Leur objectif était à la fois simple et grandiose. Parce qu'ils étaient convaincus que seule l'unité était capable de sauver l'Europe de la misère, du désespoir et de la guerre toujours menaçante, ils avaient décidé de mettre en commun leurs forces et leurs faiblesses, de confronter leurs points de vue, de faire un bout de route ensemble...

Les huit cents hommes qui assistèrent à ce premier Congrès de l'Europe ne savaient pas trop, en vérité, s'ils pourraient marcher de compagnie, si même ils trouveraient un terrain d'entente, s'ils parviendraient à vaincre leurs préjugés et leurs routines, à conjuguer leurs doctrines libérales ou dirigistes, à transcender les notions sacro-saintes des souverainetés nationales, à se dépasser eux-mêmes. Parce qu'une même foi les animait, l'inespéré (pour ne pas dire le miracle) se produisit. De ce brassage d'hommes de toutes conditions, de toutes origines, de toutes nationalités, se dégagait un germe de conscience commune. Les témoins de cette manifestation n'échappèrent pas au phénomène d'attraction fraternelle grandissant d'heure en heure ; les plus sceptiques, sinon les plus hostiles, durent se rendre à l'évidence : il y avait là, en puissance, comme une sorte d'Europe en devenir, malgré, ou mieux, en raison même, des passions que déchaînèrent certains débats et qui témoignèrent en faveur de la richesse de notre vieux Continent.

On le disait mortellement atteint et voilà que, soudain, il rejetait le verdict préconçu ; les heurts salutaires étaient le signe d'une réalité vivante : l'Europe apparaissait telle qu'elle est, c'est-à-dire d'autant plus féconde que s'affirment ses diversités. Les Fédéralistes, pour qui tout alignement uniforme est preuve de stérilité, gagnaient, haut la main, la première manche.

Il y avait de tout à La Haye : des représentants des Églises et des universités, des patrons, des syndicalistes, des écrivains, des philosophes, des magistrats et, timides encore, mais prenant le vent, des politiciens pressentant que peut-être... que tout de même... que malgré tout... les idéalistes avaient vu plus clair que les pseudo-réalistes et qu'il y avait lieu d'être présents, à toutes fins utiles.

Ne citons pas de nom : à quoi bon ? D'autant plus que, dès le début, des hommes politiques d'envergure — Churchill, Spaak, Van Zeeland, Sforza, Blum, Reynaud, de Menthon — d'autres encore avaient, dans la balance, jeté le poids de leur crédit et de leur expérience. Et, si fédéralistes et unionistes s'affrontaient, il n'était pas besoin d'être grand clerc pour pressentir que petit à petit les unionistes — pour autant qu'ils voulaient faire vraiment l'unité — glisseraient insensiblement vers une conception fédérale de l'Europe, que le mot, dans leur bouche, soit ou non prononcé.

Du Congrès de La Haye sortit, entre autres, un mémorandum sur l'Assemblée consultative que le Mouvement européen, constitué peu après, présentait aux gouvernements le 18 août de la même année. Le 6 avril suivant, la Conférence des Ambassadeurs, réunie à Londres, étudiait les suggestions précises qu'une délégation du Mouvement européen lui soumettait et établissait les statuts de la future assemblée. Le 27 janvier 1949, les gouvernements créaient le Conseil de l'Europe. Le 8 août de cette année, Strasbourg accueillait avec éclat les premiers « députés » européens. M. Herriot déclarait ouverte la session. Et la presse mondiale annonçait l'événement avec force commentaires.

Ceux-ci permettent-ils de déterminer les réactions de l'opinion publique ? Donnent-ils une idée, même imparfaite, de l'intérêt ou de l'indifférence qu'a suscitée l'avènement du « Premier Parlement européen », comme l'ont désigné certains confrères d'outre-Atlantique ? Aucunement. Si j'en excepte les journaux de tendances communistes, qui nous accusent tous — c'est, paraît-il, de bonne guerre froide — d'être « vendus aux ploutocrates impérialistes américains », la presse européenne fourmille d'articles aux conclusions si contradictoires qu'un esprit objectif est incapable d'y déceler une indication générale. Le *Manchester Guardian*, *Le Monde*, d'autres encore, ont certes publié des articles remarquables, mais tant d'augures (d'autant plus à leur aise qu'ils n'assistèrent pas aux débats) ont vaticiné avec une telle assurance qu'il est difficile au public d'en tirer une conclusion valable.

*

Tentons de faire le point : pour la première fois dans l'histoire de notre continent se sont trouvés réunis, au sein d'une assemblée ayant un caractère officiel, des parlementaires de pays libres, chargés de jeter les bases d'une union organique de l'Europe. C'est déjà là, en soi, un fait capital. La machine est mise en mouvement, et rien ne devrait arrêter son essor dans la mesure où une pression pourrait être utilement exercée sur les gouvernements toujours attachés au dogme périmé des pseudo-souverainetés nationales.

Ceux-ci ont manifestement limité les pouvoirs de l'Assemblée. Cela ressort du statut du Conseil de l'Europe, composé de deux organismes : le Comité des Ministres et l'Assemblée proprement dite. N'oublions pas que celle-ci ne jouit que d'un pouvoir consultatif, ce qui limite singulièrement son efficacité. Le mouvement européen, en son temps, a justement critiqué le recrutement trop restrictif des membres laissé à la discrétion des parlements, qui n'ont élu que des parlementaires. A la réflexion, le fait que tous les délégués sont des élus du peuple confère à l'Assemblée une autorité plus grande, le Comité des Ministres ne pouvant négliger les recommandations de collègues qui, de retour dans leurs parlements, peuvent, si besoin est, les interpeller à la tribune. Il n'en demeure pas moins qu'ultérieurement (et le plus tôt sera le mieux) il faudra procéder, sous une forme à déterminer, à des élections de députés « européens ». Ce jour-là, il est à espérer que seront dûment représentés les grandes associations et groupements d'intérêt commun et de profession qui constituent l'armature de toute société organisée.

Nous avons sommairement énoncé quelques-unes des imperfections congénitales de l'Assemblée ; voyons à présent ce qui constitue son actif. D'abord, ainsi que nous le soulignons plus haut, le fait d'exister, d'être la première institution organique de l'Europe en puissance. Cent un députés, régulièrement élus par leurs parlements respectifs (nantis d'un nombre égal de suppléants), se sont trouvés — après audition des discours d'usage — aux prises avec des problèmes d'une telle ampleur qu'au départ le pire était à redouter. Il n'en a rien été. Et, si la jeune Assemblée a pu, en une seule semaine, régler les questions de procédure, affirmer d'emblée sa volonté d'initiative, nommer ses principales commissions, en un mot roder la machine, c'est, pour une bonne part, parce qu'une judicieuse interprétation du règlement a permis aux représentants de siéger par ordre alphabétique. Ce qui, automatiquement, les a incités à faire abstraction de préjugés nationaux et à juger des questions débattues du seul point de vue européen.

Ainsi ont été éliminées les coalitions nationales ou partisans qui, si elles s'étaient créées, eussent faussé par avance les décisions. Un exemple en a été fourni dès les premiers jours où les travaillistes — hostiles, pour la plupart, à tout engagement trop précis — n'ont pas été suivis par les socialistes continentaux.

L'Assemblée, prenant très vite conscience de son rôle majeur, a marqué aussitôt sa volonté d'émancipation ; elle a obtenu la liberté de fixer son ordre du jour, droit réservé statutairement au Comité des Ministres. Mieux, elle a voté, malgré l'opposition dudit Comité, qui avait refusé l'inscription de la question à l'ordre du jour, la création immédiate d'une cour européenne des Droits de l'Homme, garantissant à tous ce minimum de libertés fautes desquelles la vie ne vaut pas d'être vécue. « Vœu platonique ! » ont décrété quelques incorrigibles sceptiques. Disons plutôt affirmation de principe d'une importance signalée, car le Comité des Ministres devra, tôt ou tard, retenir ce vœu, qui s'inscrira en tête de la charte de la future communauté européenne. Notons, au passage, que le projet initial d'une cour européenne, instance supérieure aux États, était un des objectifs majeurs du mouvement européen.

Dans le domaine économique, — sans perdre de vue que l'Assemblée n'a encore qu'un pouvoir consultatif, — il a été proposé une série de réformes économiques, dont s'inspirerait avec profit l'O. E. C. E. (Organisation économique de Coopération européenne), impuissante à réaliser son programme sans un accord politique des États intéressés. Il semble, aux dires de M. Spaak, président de l'Assemblée, que l'on s'oriente vers une formule acceptable pour les libéraux et les socialistes, soit une certaine planification nécessaire sur un plan supérieur avec le maximum de libertés à la base. Tout cela est de bon augure.

Une commission culturelle a été nommée qui réclame, parmi d'autres mesures d'un vif intérêt, la création d'un Centre européen de la Culture (déjà en voie de formation à Genève).

La Commission des Affaires générales a mis à l'étude les structures nécessaires tendant à une union progressive des nations membres du Conseil de l'Europe. M. Guy Mollet est chargé d'établir, dans un délai de six mois, un rapport sur les méthodes les plus propres à réaliser l'unité. M. Bidault, président de la Commission, a souligné « que l'unanimité s'était toujours réalisée au sein de cette Commission sur les questions importantes et a indiqué qu'on s'orientait, selon lui, vers une confédération qui, un jour ou l'autre, finirait par devenir une fédération ». Il y a six mois encore, si quelqu'un avait prédit que, cette année, l'Europe serait dotée d'une Assemblée légalement constituée, on l'eût pris pour un doux rêveur ; s'il avait ajouté qu'une commission serait chargée d'étudier les modalités d'une autorité politique supranationale, on l'eût traité d'illuminé. La maxime de Vauvenargues se vérifie : « Ce sont les utopistes qui font l'histoire. » Encore convient-il de procéder *step by step* en combinant prudence et hardiesse.

Pour en revenir à Strasbourg, signalons enfin qu'a été élue une Commission permanente qui siègera durant les intersessions, chargée, d'une part, d'élaborer l'ordre du jour de la deuxième Assemblée, de l'autre d'établir une base de coordination des travaux que les commissions ne manqueront pas de poursuivre. Cette Commission permanente est-elle l'ébauche du futur gouvernement de l'Europe, comme d'aucuns n'ont pas manqué de le souligner, le Conseil des Ministres préfigurant alors le futur conseil des États de la communauté en germe ?

On voit, par cette brève énumération, qu'un travail constructif a été mené à bien en un laps de temps très court. L'Assemblée, qui se veut de moins en moins consultative, était doublement menacée au départ. Les oppositions apparemment irréductibles de ses membres pouvaient se cristalliser à Strasbourg et rendre impossible toute synthèse constructive ; elle pouvait également se satisfaire de formules théoriques et creuses, à l'instar de tant de conférences internationales. C'est le contraire qui s'est produit : elle a courageusement abordé les problèmes les plus délicats, émis avec autorité des avis dont il faudra tenir compte ; elle s'est imposée enfin avec tant de sagesse que M. Van Zeeland, qui préside le Comité des Ministres, a convenu « que les travaux de l'Assemblée ont dépassé en intérêt et en profondeur les prévisions des éléments les plus optimistes ».

C'est que quatre semaines de débats parfois passionnés ont radicalement transformé l'atmosphère de l'Assemblée. L'ardeur combative des délégués se réclamant du fédéralisme a eu raison du scepticisme et de la tiédeur de leurs collègues, dont certains n'avaient pas caché « qu'ils étaient hostiles, en principe, à tout engagement risquant de mettre en cause le principe de souveraineté ». Est-il besoin de préciser que ceux-ci se recrutaient parmi les Scandinaves et les Britanniques, membres du Labour, à quelques exceptions près ? L'homogénéité des délégations française et italienne (où comme ailleurs, toutes les tendances, hormis celles communistes, étaient représentées) fit, en revanche, la plus forte impression.

« L'Angleterre, écrit un correspondant londonien, était allée à Strasbourg prête à voir le pire se produire ; elle en revient, impressionnée par les promesses que comporte dès les premiers balbutiements une grande expérience. » Le ton de la presse anglaise est, à cet égard, significatif. Avec le réalisme qui caractérise sa politique, la Grande-Bretagne, en l'espace d'un mois, a révisé son premier jugement. Il s'est révélé à Strasbourg un véritable esprit européen que, de retour dans leurs parlements respectifs, les membres de l'Assemblée ramènent avec eux. Les conséquences peuvent en être incalculables. « Je suis venu à Strasbourg convaincu de la nécessité d'une Europe unie, j'en repars convaincu qu'elle est possible. » C'est en ces termes que s'est exprimé M. Spaak, qui, avec une souriante autorité, présida les débats sans discontinuer.

*

Est-ce à dire qu'il faille crier victoire ? Se tenir pour satisfait et abandonner à l'Assemblée le soin de fédérer l'Europe ? Une telle attitude serait des plus imprudentes. La machine, ai-je dit, est en marche. Elle n'embrayera dans la réalité que le jour où le corps consultatif actuel sera transformé en Assemblée constituante chargée de rédiger un pacte fédéral. Si même il se dessinait — ce qui est possible — une majorité décidée à franchir le pas, elle ne pourrait, en l'état actuel des choses, que procéder par voie de recommandations. Il y a gros à parier, d'ailleurs, que celles-ci resteraient lettre morte : on n'imagine pas un Comité des Ministres, c'est-à-dire une réunion d'hommes d'États (théoriquement souverains), sacrifier, d'un élan unanime, sur l'autel du fédéralisme, des droits qu'ils ont mission de défendre ! Si même ils émettaient

un vœu en ce sens, comment concevoir une nuit du 4 août collective, une renonciation simultanée de pouvoirs par les gouvernements représentés au Conseil de l'Europe.

Il est beaucoup plus à imaginer que l'Europe unie se fera par étapes graduelles : les besoins, sinon la nécessité, contraindront les pouvoirs publics à créer des organismes communs qui, pour exercer leur action, tendront insensiblement vers une autonomie de plus en plus absolue. Cour européenne des droits de l'homme, Conseil économique et social, Centre européen de la Culture deviendront de véritables institutions européennes, qui s'émanciperont dans la mesure où elles se rendront efficaces d'abord, indispensables ensuite. Convertibilité des monnaies, abaissement des barrières douanières, passeport unique, ces avantages, et bien d'autres encore, seront arrachés progressivement des mains de ceux qui perdront de jour en jour la faculté d'assurer à leurs administrés, dans le seul cadre national, le minimum de bien-être et de sécurité.

Ce que j'ai dit des gouvernements *in corpore* ne s'applique pas de loin à nombre de leurs membres pris isolément, qui ont donné des preuves tangibles de leur volonté d'unir l'Europe. La tâche en sera simplifiée. Pour la mener à bien, il faudra que nos amis parlementaires aiguillonnent sans cesse les ministres au pouvoir, que sur les autres s'exerce une pression toujours plus accrue de la part d'une opinion publique alertée, informée, convaincue.

Ce sera là une des tâches primordiales du Mouvement européen. L'Europe unie, fédérée, ne doit plus simplement apparaître aux yeux des foules comme une entité, un symbole, une espérance lointaine, mais ce qu'elle est ou plus exactement ce qu'elle peut devenir : un monde ouvert à l'Ouest et, s'il se peut, à l'Est, capable de se suffire à lui-même et d'assurer à tous une confortable sécurité si l'on met bas les cloisons qui la paralysent, si l'on fait circuler à travers ses artères bouchées les hommes et les biens emprisonnés dans un réseau tendu de règlements absurdes et hors de saison, alors que les progrès de la technique exigent la liberté des grands espaces.

Tout laisse supposer, d'ailleurs, que les événements vont rapidement dessiller les yeux des plus myopes. Il nous reste deux ans — date de l'expiration du plan Marshall — pour harmoniser nos diverses économies, — ou chacune de nos nations sombrera dans l'impuissance. Le réveil inquiétant du nationalisme allemand exige une intégration rapide de l'Allemagne dans le circuit européen ; après il sera trop tard. Le communisme, s'il donne des signes d'essoufflement, est loin d'avoir dit son dernier mot. Des menaces de conflits subsistent toujours. Les prudents sont ceux qui savent qu'une course est engagée contre la montre et qu'à une situation critique conviennent des solutions hardies. Ne nous y trompons pas : c'est ce langage-là que réclament les peuples ayant souffert des horreurs de la guerre et de l'occupation.

Le Mouvement européen ne va pas manquer, fort de ses premiers succès, d'intensifier son action. Celle-ci sera d'autant plus facilitée que près de deux tiers des membres de l'Assemblée lui sont, à divers titres, rattachés. C'est au Mouvement européen qu'ils se sont connus, estimés et, lorsqu'ils se sont retrouvés à Strasbourg, ils ont tout naturellement repris l'habitude de travailler ensemble.

L'histoire reconnaîtra un jour qu'une poignée d'hommes résolus, affermis par une foi peu commune, ont résisté aux forces destructives et, plus encore, à l'apathie contagieuse des foules résignées. La « résistance » qui précède toujours la libération, ils l'avaient, pour l'immense majorité d'entre eux, pratiquée durant les années noires sous l'uniforme ou les mains nues. C'était pour eux une vieille connaissance.

Fédéralistes par conviction raisonnée, ils ont peu à peu entraîné dans leur sillage ceux qui, bien souvent par peur des mots, préféraient à celui de fédéralisme le rassurant vocable d'unionisme. Tous aujourd'hui sont rassemblés au sein du Mouvement européen, parrain du Conseil de l'Europe.

Cet heureux résultat est dû, pour une bonne part — le reconnaître n'est que justice, — au Président du Comité exécutif du Mouvement européen, l'ancien ministre Duncan Sandys. Celui-ci est Anglais, conservateur, et le gendre de Winston Churchill. C'était là, aux yeux des Continentaux, un rude handicap ! Si l'on ajoute qu'il a un caractère entier et difficile, on comprendra qu'il dut, pour s'imposer, vaincre nombre de préventions. Mais Duncan Sandys croit à l'Europe avec une ténacité, une opiniâtreté typiquement britanniques. Il ne ménage ni son temps, ni ses forces et ne fait valoir ses mérites que lorsque l'intérêt de la

cause l'exige. On l'a bien vu à Strasbourg, où il s'effaça au maximum devant les membres de l'Assemblée ; pas assez, cependant, au gré de ses compatriotes travaillistes. Mais, comme disait Kipling : « Ceci est une autre histoire... ».

Grâce à des hommes tels que Sandys, Philip, Retinger, Brugmans, Bichet, Giacchero, Frenay, Rougemont et tant d'autres qui militent sans trêve pour la cause à laquelle ils s'identifient, dans notre Vieux Monde cloisonné, muré, barbelé, une fenêtre a été ouverte, une étape vers la libération a été victorieusement franchie.

Il y en aura encore de longues et de dures ; cependant l'outil est là qui permet, bien utilisé, d'espérer en un redressement de la dernière heure.

Rien cependant ne se fera, ne se bâtera de solide et de durable sans l'adhésion des peuples. C'est en leurs mains qu'en fin de compte réside le salut. A eux de jouer la bonne carte. Totalitarisme ou fédéralisme : les dés vont être jetés qui décideront de notre avenir. Gagneront ceux qui savent qu'il est des moments de l'histoire où, pour assurer son destin, il faut le forcer.

Le reste — comme toujours — est donné par surcroît.

RAYMOND SILVA.